

Portrait statistique des demandeurs d'emploi cadres

Janvier 2023



“ Mieux connaître les demandeurs d'emploi cadres pour mieux les accompagner et faciliter leur accès à l'emploi ”

Ce portrait inédit, réalisé en partenariat par l'Apec et Pôle emploi, rassemble toutes les données disponibles sur les demandeurs d'emploi qui sont à la recherche d'un emploi cadre, qu'elles soient issues de Pôle emploi, de l'Insee, ou encore de l'Apec pour la mise en perspective de certaines données avec celles des cadres en emploi du secteur privé. À l'instar de deux premiers portraits déjà publiés, ce 3^e portrait permettra de mieux connaître ces personnes pour mieux les accompagner et faciliter leur accès à l'emploi.

Une approche panoramique de présentation des données a été privilégiée pour présenter les différentes facettes des demandeurs d'emploi « cadres » : leur profil, leurs parcours, les métiers recherchés et retrouvés, leurs revenus et l'indemnisation, leur formation. En outre, un éclairage spécifique est donné pour trois profils de demandeurs dont l'accès à l'emploi peut s'avérer le plus difficile : les demandeurs d'emploi de longue durée², les demandeurs d'emploi résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), les demandeurs d'emploi âgés de 55 ans et plus.

Gageons que tous les acteurs de l'emploi et de la formation qui travaillent avec et pour les demandeurs d'emploi, ainsi que les potentiels recruteurs en entreprise, dans un contexte où les difficultés de recrutement sont particulièrement élevées³, sauront s'emparer de ce portrait.

”

Pierre Lamblin
Directeur des Données
et Études
Apec

Cyril Nouveau
Directeur des Statistiques,
des Études et de l'Évaluation
Pôle emploi

¹ « Portrait statistique des cadres du secteur privé », Apec, juillet 2021 et « Portrait statistique des femmes cadres du secteur privé », Apec, mars 2022.

² Demandeurs d'emploi ayant passé au moins 12 mois sur les 15 derniers sans emploi (en catégorie A).

³ D'après le baromètre trimestriel de l'Apec, parmi les entreprises envisageant de recruter au moins un cadre, 8 sur 10 anticipaient des difficultés pour finaliser leurs recrutements de cadres au 4^e trimestre 2022.

Sommaire

01	Grands repères sur le chômage des cadres	p. 4
02	Profil des demandeurs d'emploi cadres inscrits à Pôle emploi	p. 8
03	Parcours	p. 12
04	Métiers recherchés et métiers retrouvés	p. 17
05	Revenus et indemnisation	p. 22
06	Formation	p. 26
FOCUS	3 profils ayant des difficultés de retour à l'emploi	p. 30
Glossaire		p. 36

01

Grands repères sur le chômage des cadres

Grands repères sur le chômage des cadres

Le marché de l'emploi cadre privé se caractérise par une forte dynamique en matière de recrutements et de créations d'emplois. Le développement d'activités à forte valeur ajoutée et la transformation numérique des entreprises continuent notamment à susciter des besoins en compétences spécifiques et les effectifs de cadres ont conservé leur vitalité au long cours malgré la crise sanitaire. En 2021, 63 500 postes de cadre ont été créés¹.

Dans ce contexte, les cadres sont relativement épargnés par le chômage. En 2021, **le taux de chômage des cadres d'entreprise est de 4,1% contre 7,9% pour l'ensemble des actifs** (■ 1). Les cadres des services à forte valeur ajoutée sont les moins exposés (3,5%). Ce secteur, qui concentre 44% des emplois cadres³, comprend entre autres les activités informatiques, l'ingénierie R&D et les activités juridiques, comptables et de conseil, qui constituent traditionnellement les trois moteurs de l'emploi cadre en France.

Si cette situation peut être qualifiée de **quasi plein emploi pour les cadres**, il n'en demeure pas moins que **certaines populations sont plus exposées au risque de chômage. C'est le cas des cadres âgés de 55 ans et plus (6,8%)**, et ces derniers sont encore plus touchés s'ils résident hors Île-de-France (7,5%).

Afin de mieux connaître les cadres au chômage, ce portrait s'appuie sur les données caractérisant les demandeurs d'emploi cadres inscrits à Pôle emploi (■ 2), et ce en les mettant en perspective avec celles des cadres en emploi. Sont considérés comme demandeurs d'emploi cadres les personnes inscrites à Pôle emploi déclarant rechercher un emploi de cadre, qu'ils l'aient été ou non dans leur emploi précédent. A noter que toutes ces personnes ne sont pas sans emploi, certaines exerçant une activité rémunérée tout en étant inscrites à Pôle emploi et en inactivité certains mois.

589 000 demandeurs d'emploi cadres étaient inscrits en catégories ABCDE à Pôle emploi fin juin 2022 (■ 3).

Parmi eux :

- 50% étaient sans emploi (catégorie A),
- 32% exerçaient une activité réduite (catégories B et C),
- 6% étaient en stage, en formation ou malades (catégorie D),
- 12% étaient en emploi (catégorie E). Cette catégorie, qui comprend **les créateurs d'entreprises, est plus représentée chez les demandeurs d'emploi cadres** que chez les autres demandeurs d'emploi (6%).

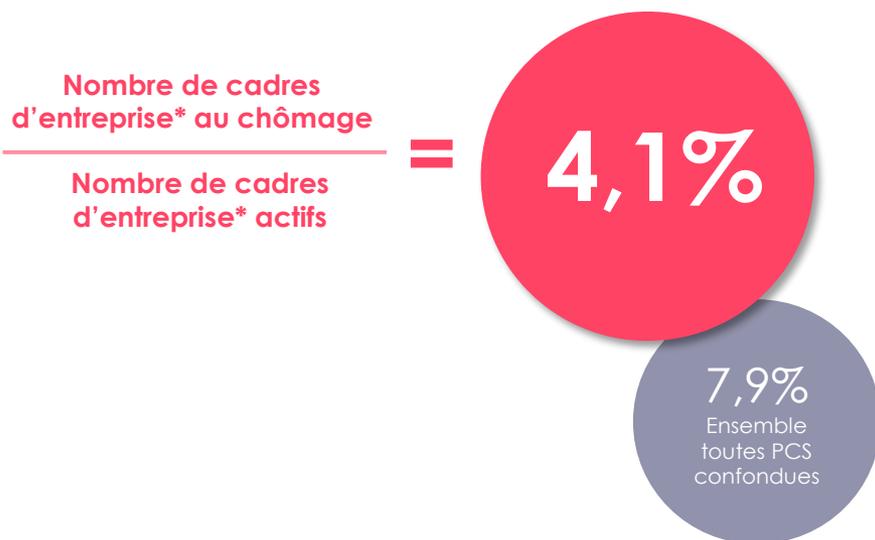
¹ 2021, des recrutements de cadres proches du niveau record d'avant-crise, Apec, 2022

² activités informatiques, ingénierie R&D, conseil, banque assurance, communication média, activités juridiques et comptables

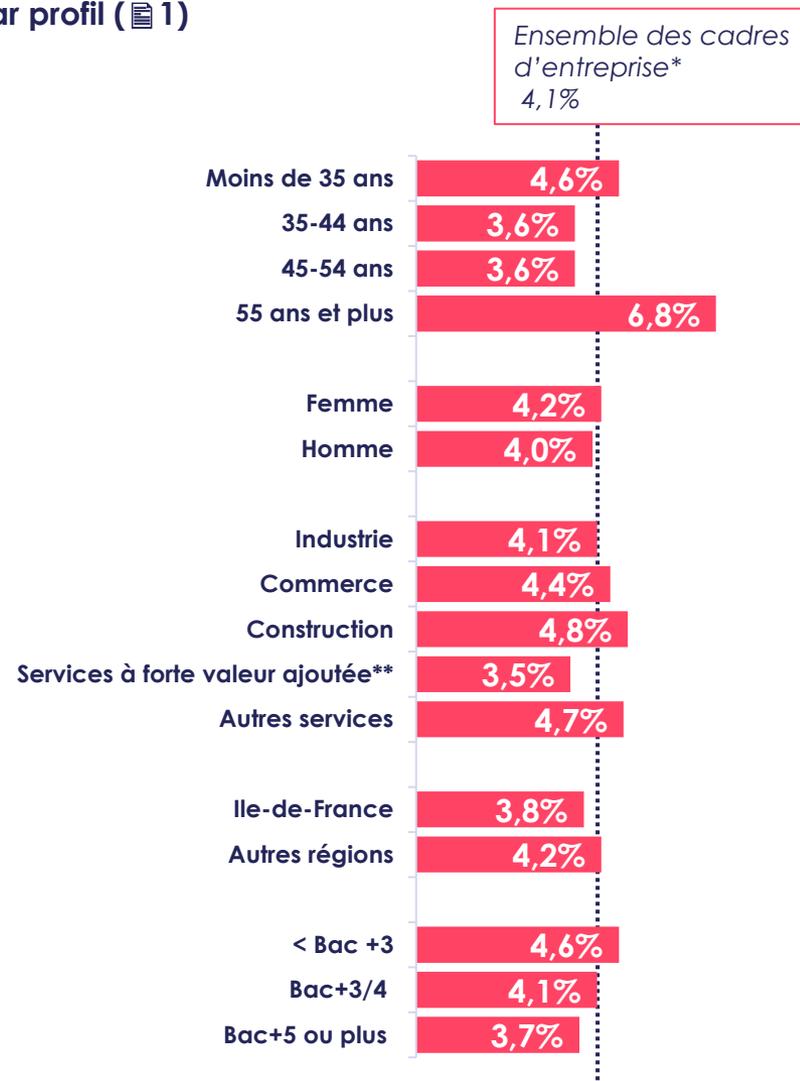
³ Insee, DSN 2019

Cadres d'entreprise au chômage au sens du BIT

> Taux de chômage au sens du BIT en 2021 (1)



> Taux de chômage au sens du BIT par profil (1)



*La PCS des cadres d'entreprise comprend les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise de même que les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

Source : Insee, enquête Emploi 2021, traitement Apec
Champ : France entière hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives
Taux de chômage en moyenne annuelle sur l'année 2021

** Activités juridiques et comptables, banque et assurances, conseil en gestion des entreprises, activités informatiques, communication et médias, ingénierie R&D

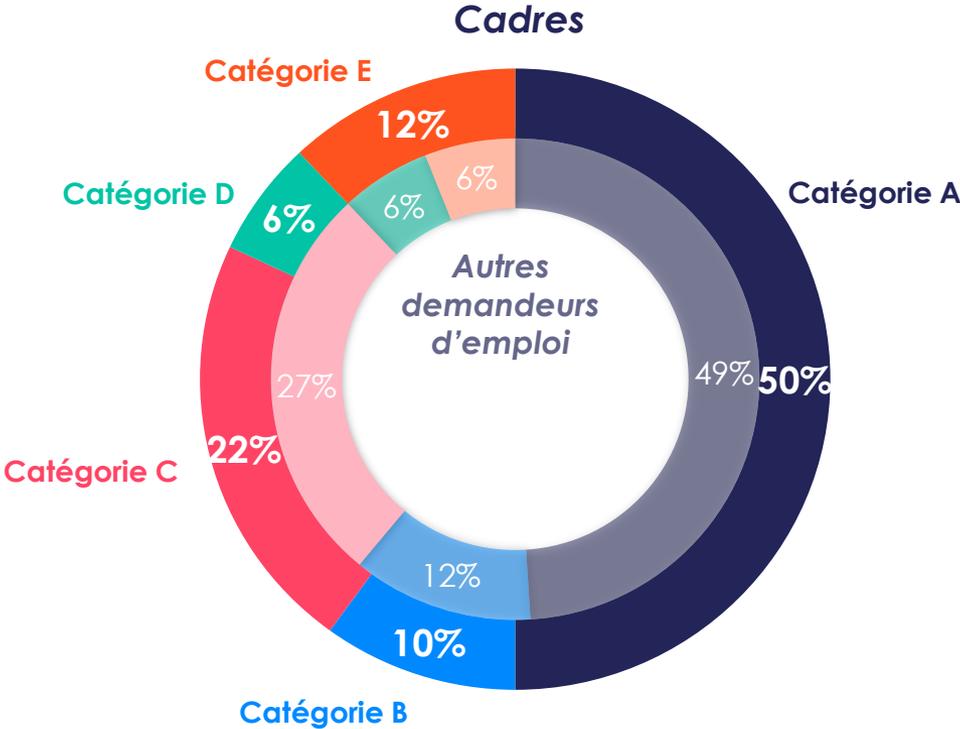
Demandeurs d'emploi cadres

> Répartition par catégorie d'inscription (📄3) des demandeurs d'emploi cadres (📄2)



Catégories ABC
485 000

> Répartition par catégorie d'inscription (📄3) des demandeurs d'emploi (📄2)



Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Champ : demandeurs d'emploi présents sur les listes fin juin 2022

02

Profil des demandeurs d'emploi cadres inscrits à Pôle emploi

Profil des demandeurs d'emploi cadres inscrits à Pôle emploi

En juin 2022, **485 000 demandeurs d'emploi étaient à la recherche d'un emploi cadre et tenus de réaliser des actes de recherche d'emploi** (inscription en catégories ABC).

Chaque année, on observe une saisonnalité du volume de demandeurs d'emploi. Il est plus important en juin et en septembre, à l'arrivée des jeunes diplômés sur le marché du travail, et moins important en janvier et en février.

Le profil des demandeurs d'emploi cadres est différent de celui des cadres en emploi :

> Ils sont **plus souvent des femmes** (45% versus 37% pour les cadres en emploi).

> Ils sont **plus souvent âgés de moins de 35 ans**. Cette classe d'âge représente 32% des inscrits à Pôle emploi alors qu'elle représente 27% des cadres en emploi. Après leurs études, les jeunes diplômés sont en effet nombreux à s'inscrire à Pôle emploi, sans rester inscrits longtemps sur les listes. **La proportion des personnes ayant 55 ans et plus est elle aussi plus importante** parmi les demandeurs d'emploi cadres (21% vs 18%).

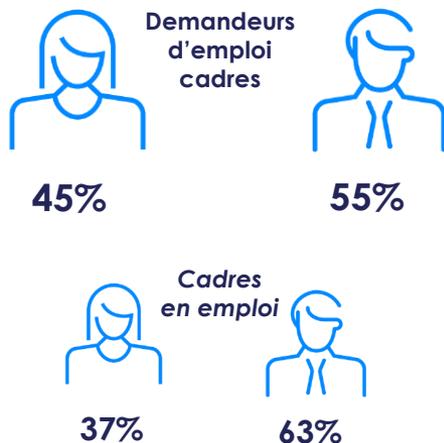
> Les demandeurs d'emploi cadres **sont également un peu moins diplômés que les cadres en emploi** (20% n'ont pas un niveau Bac+2 contre 14% des cadres en emploi).

> Géographiquement, les demandeurs d'emploi cadres restent répartis sur tout le territoire français, **notamment en Île-de-France, où ils sont les plus nombreux** (163 300). L'aire d'attraction de Paris, qui dépasse les frontières de l'Île-de-France, représente 40% des demandeurs d'emploi cadres – contre 35% des cadres en emploi et ils sont donc légèrement surreprésentés sur ce territoire. De même, les demandeurs d'emploi cadres ont plus de probabilité d'habiter dans un Quartier prioritaire de la politique de la ville (6%) (☰5), que les cadres en emploi (2%).

Caractéristiques sociodémographiques

485 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC
recherchent un emploi cadre en juin 2022

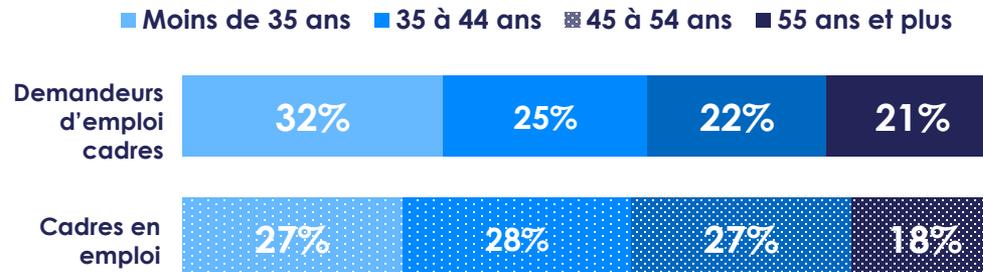
> Répartition par sexe



Source : Pôle emploi, STMT
Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC présents sur les listes fin juin 2022

Source : Insee, DSN 2019
Champ : cadres du privé en emploi

> Répartition par âge



Source : Pôle emploi, STMT
Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC présents sur les listes fin juin 2022

Source : Insee, DSN 2019
Champ : cadres du privé en emploi

> Répartition par niveau de diplôme



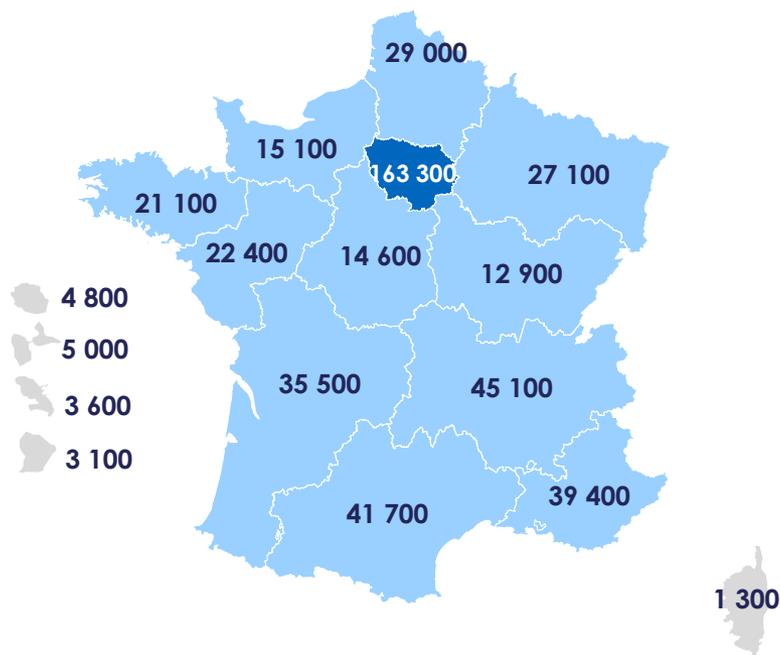
Source : Pôle emploi, STMT
Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC présents sur les listes fin juin 2022

Source : Insee, enquête Emploi 2021, traitement Apec
Champ : cadres du privé en emploi

Lieu de résidence

485 000 demandeurs d'emploi cadres inscrits en catégorie ABC en juin 2022

> Répartition par région

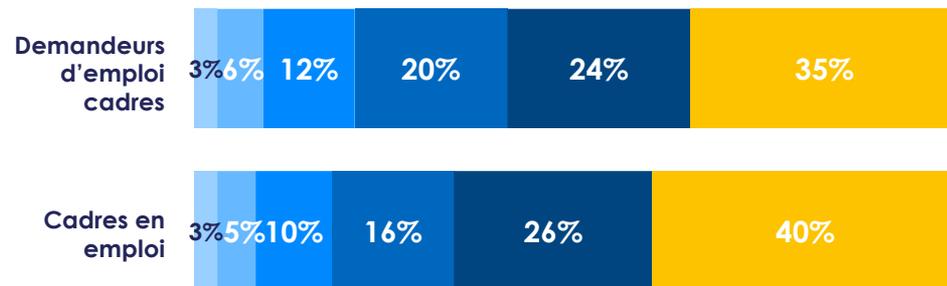


163 300 résident en Île-de-France
16 500 résident dans les DOM
305 200 résident dans une autre région

Source : Pôle emploi, STMT
 Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC présents sur les listes fin juin 2022

> Répartition par taille de l'aire d'attraction des villes (4)

- Commune hors attraction des villes
- De 50 000 à 200 000 habitants
- 700 000 habitants ou plus
- Moins de 50 000 habitants
- De 200 à 700 000 habitants
- Aire de Paris



Source : Pôle emploi, STMT
 Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC cadre présents sur les listes fin juin 2022

Source : Insee, enquête Emploi 2021, traitement Apec
 Champ : cadres du privé en emploi

6%

des demandeurs d'emploi cadres,
 (9% parmi ceux de moins de 35 ans) résident dans un
 quartier prioritaire de la politique de la ville (5)
 (2% des cadres en emploi)

Source : Pôle emploi, STMT
 Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC présents sur les listes fin juin 2022

Source : Insee, enquête Emploi 2021, traitement Apec
 Champ : cadres du privé en emploi

Cf glossaire 5

03

Parcours des demandeurs d'emploi cadres

Parcours des demandeurs d'emploi cadres

577 800 demandeurs d'emploi cadres se sont inscrits à Pôle emploi en catégories ABC entre juillet 2021 et juin 2022. **Leur inscription à Pôle emploi fait suite, le plus souvent, à une de contrat court (31%)**. Les demandeurs d'emploi cadres sont plus nombreux que les autres à s'inscrire à Pôle emploi après une rupture conventionnelle (18% vs 9%) et ont été moins souvent inactifs dans la période précédent l'inscription (16% vs 24%).

La sortie des demandeurs d'emploi cadres est globalement plus rapide que celle des autres demandeurs d'emploi. Ainsi, 51% des demandeurs d'emploi cadres inscrits entre juin 2020 et septembre 2021 ont accédé à un emploi temporaire ou durable dans les 6 mois suivant leur inscription à Pôle emploi, contre 43% des autres demandeurs d'emploi. Ce taux monte à 64% au bout de 12 mois. Cette sortie des listes plus rapide des demandeurs d'emploi cadres **est tirée par les moins de 35 ans**, parmi lesquels on retrouve les jeunes diplômés du supérieur. L'inscription de ces derniers à Pôle emploi est plus souvent courte car ils retrouvent plus rapidement un emploi que les jeunes moins diplômés.

Pour les cadres, des populations fragiles peuvent néanmoins être identifiées au regard de leur accès à l'emploi, un an après leur inscription : **les 55 ans et plus (38%), les habitants des QPV (56%), les diplômés d'un Bac ou moins (56%)**.

Si le flux d'entrée/sortie des demandeurs d'emploi cadres est particulièrement dynamique, ils restent concernés par le chômage de longue durée. Dans le stock des demandeurs d'emploi, **le chômage de longue durée touche presque aussi souvent les cadres que les non-cadres**. Ainsi, 20% des demandeurs d'emploi cadres inscrits à Pôle emploi en catégories ABC ont passé au moins 1 an en catégorie A dans les 15 derniers mois (versus 22% pour les autres demandeurs d'emploi). Les territoires où les demandeurs d'emploi de longue durée sont les plus nombreux sont **les DROM et l'Île-de-France**.

La part de chômeurs de longue durée **varie surtout selon l'âge** et peu selon le sexe ou le niveau de diplôme. Ainsi, plus d'un tiers des seniors sont chômeurs de longue durée, et 20% sont chômeurs de très longue durée (supérieure à 2 ans en catégorie A sur 27 mois). **Les cadres seniors rencontrent en effet de plus grandes difficultés à retrouver un emploi pour cause de fermeture des entreprises à leur candidature**¹. En outre, ils ont souvent besoin de temps pour faire le deuil de leur ancien emploi et reconstruire un projet professionnel. Par ailleurs, leur inscription à Pôle emploi fait plus souvent suite à une rupture conventionnelle ou un licenciement.

¹ Les cadres seniors de 55 ans et plus demandeurs d'emploi : pratiques et difficultés de recherche d'emploi, Apec et Pôle emploi, janvier 2022

Perte d'emploi et entrée au chômage

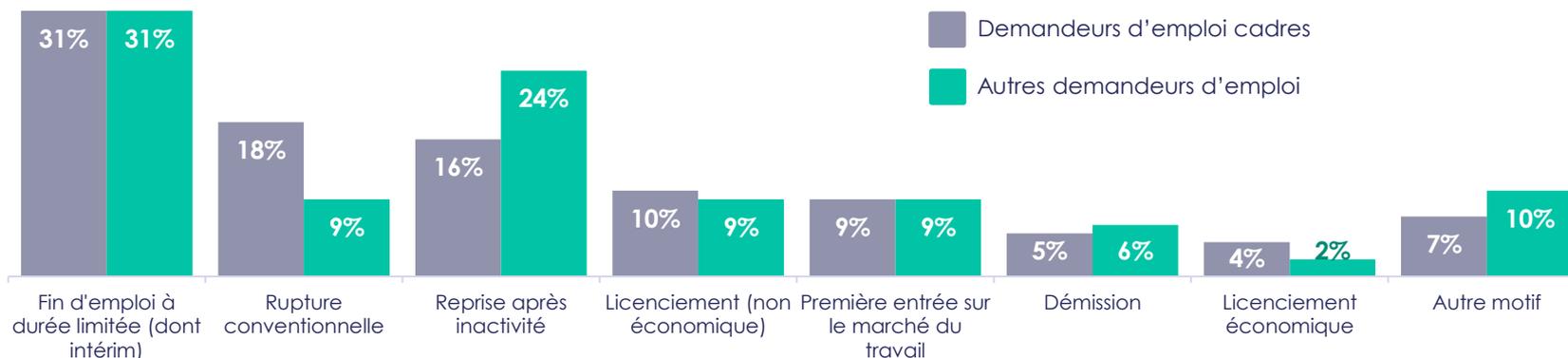
> Entrées et sorties de demandeurs d'emploi cadres sur un an



Source : Pôle emploi, STMT

Champ : entrées et sorties entre juillet 2021 et juin 2022 de demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC

> Conditions de fin du dernier emploi



Source : Pôle-emploi, STMT

Champ : entrées entre juillet 2021 et juin 2022 de demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC

> Dynamisme de sortie des listes des demandeurs d'emploi cadres

**Nombre d'individus sortis
des listes sur un an**

Stock ABC à un instant T

=



**contre 1,02 pour les autres
demandeurs d'emploi**

Source : Pôle emploi, STMT

Champ : sorties entre juillet 2021 et juin 2022 des demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC

Chômage de longue durée à Pôle emploi

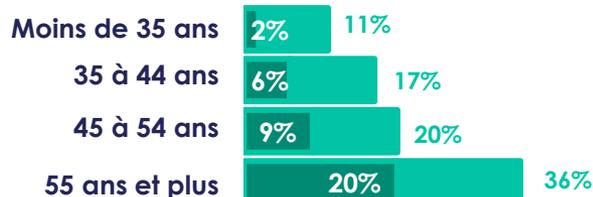
95 000 demandeurs d'emploi cadres de longue durée* en catégories ABC en juin 2022

40 000 demandeurs d'emploi cadres de TRES longue durée** en catégories ABC en juin 2022

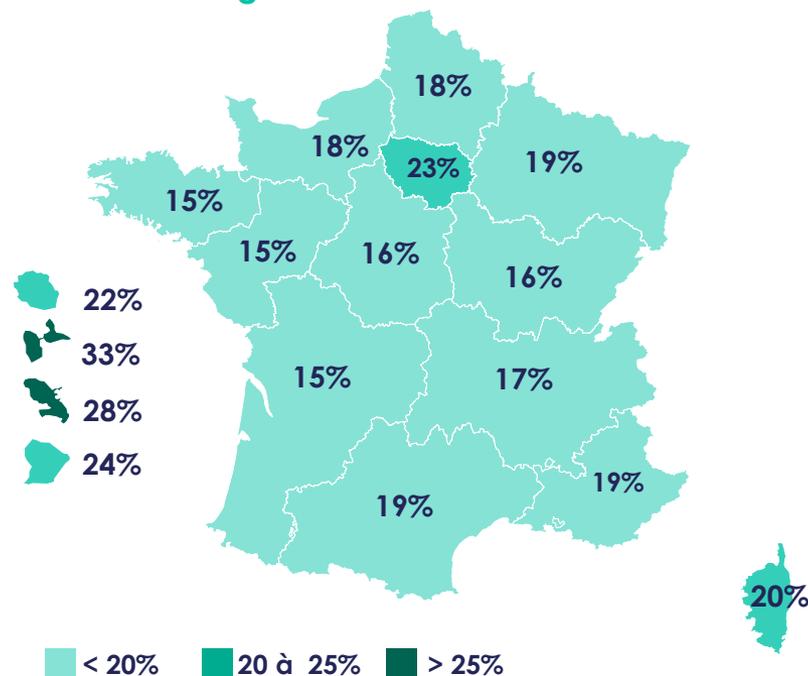
> Part des demandeurs d'emploi de longue durée et de très longue durée



> Part des demandeurs d'emploi CADRES de longue durée et de très longue durée



> Part des demandeurs d'emploi cadres de longue durée



*Demandeurs d'emploi de longue durée : sans emploi (catégorie A) 12 mois sur les 15 derniers

**Demandeurs d'emploi de très longue durée : sans emploi (catégorie A) 24 mois sur les 27 derniers

Source : Pôle emploi, STMT

Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC présents sur les listes fin juin 2022

Sortie des listes de Pôle emploi via l'accès à un emploi

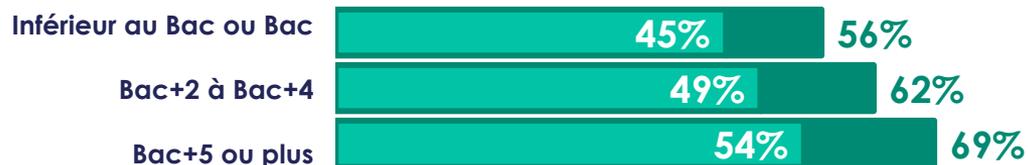
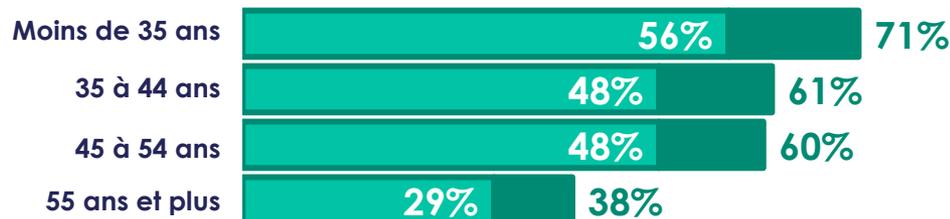
> Taux d'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi



6 mois après l'entrée à Pôle emploi

12 mois après l'entrée à Pôle emploi

> Taux d'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi CADRES



Le taux d'accès à l'emploi mesure la part des demandeurs d'emploi accédant à un emploi de plus d'un mois au cours des 6 ou 12 mois suivant leur inscription (contrat de plus d'un mois).

04

Métiers recherchés et métiers retrouvés par les demandeurs d'emploi cadres

Métiers recherchés et métiers retrouvés par les demandeurs d'emploi cadres

Les 10 principales familles professionnelles dans lesquelles les demandeurs d'emploi cadres recherchent un métier en concentrent plus de 4 sur 10. **Près de 11% recherchent dans la famille des « Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique », 8% dans celle des « Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) » et 6% dans celle des « Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques »** (nomenclature FAP 225 [6]).

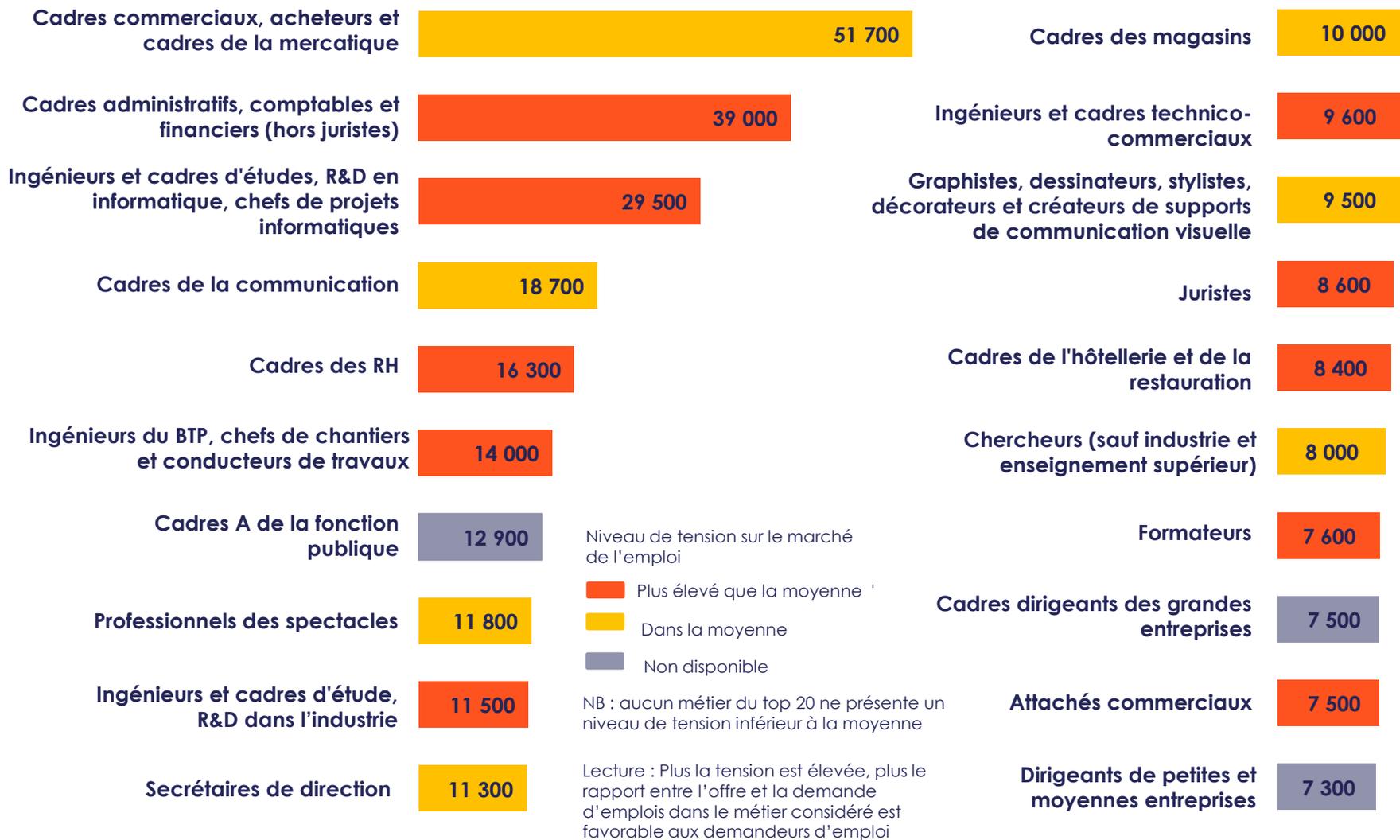
Certaines des principales familles professionnelles s'avèrent présenter un degré de tension supérieur à la moyenne : c'est notamment le cas des métiers de Cadres administratifs, d'Ingénieurs et cadres d'étude, de cadres RH. **Parmi les principaux métiers recherchés par les demandeurs d'emploi cadres, aucun ne présente un degré de tension inférieur à la moyenne.**

De manière générale, 35% des demandeurs d'emploi cadres trouvent un emploi qui correspond au métier qu'ils recherchent en étant à Pôle emploi. 15% retrouvent un autre métier appartenant au même domaine professionnel. Les autres trouvent un métier dans un domaine professionnel différent de celui initialement visé. Ainsi, deux tiers des demandeurs d'emploi cadres changent de métier lors de leur sortie de Pôle emploi. Ce sont plus souvent les jeunes qui trouvent un emploi dans un autre domaine professionnel (57% des moins de 25 ans).

10 familles professionnelles concentrent 62% des métiers retrouvés par les demandeurs d'emploi cadres. Pour certaines de ces familles professionnelles, la part des contrats courts peut s'avérer importante : ainsi 16% des métiers retrouvés le sont dans la famille des « Cadres des services administratifs, comptables et financiers » (nomenclature FAP 87 [6]) dont 12% sont des contrats courts.

Métiers recherchés

> TOP 20 des familles de métiers (📄6) recherchés par les demandeurs d'emploi cadres et niveaux de tension (📄7)



Source : Pôle emploi-Dares

Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC présents sur les listes fin juin 2022

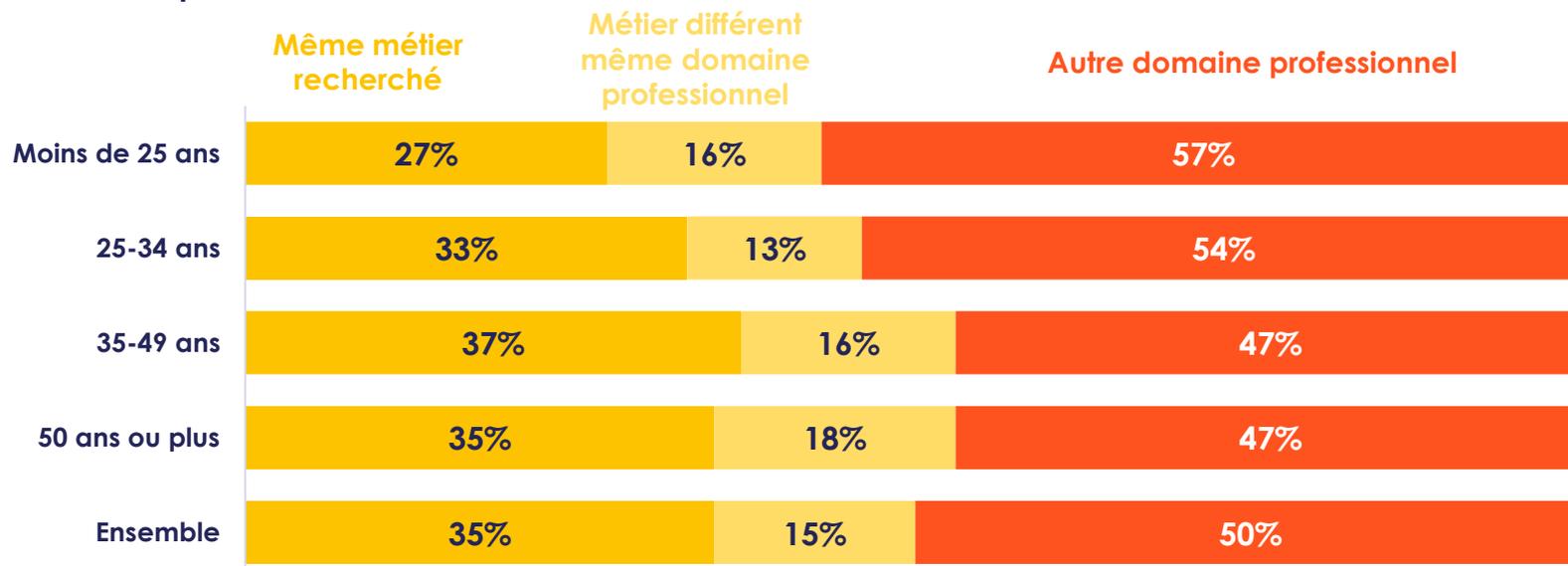
Écarts entre métiers recherchés et métiers retrouvés

65% des demandeurs d'emploi cadres ont trouvé un métier différent de celui recherché en priorité, lors de leur sortie de Pôle emploi (50% dans un autre domaine professionnel).

Domaines où le changement de métier est plus fréquent

- > Ingénieurs et cadres de l'industrie
- > Ingénieurs et cadres des études et recherche
- > Ingénieurs et cadres des matériaux souples, bois, industries graphiques

> Comparaison entre métier recherché et métier retrouvé

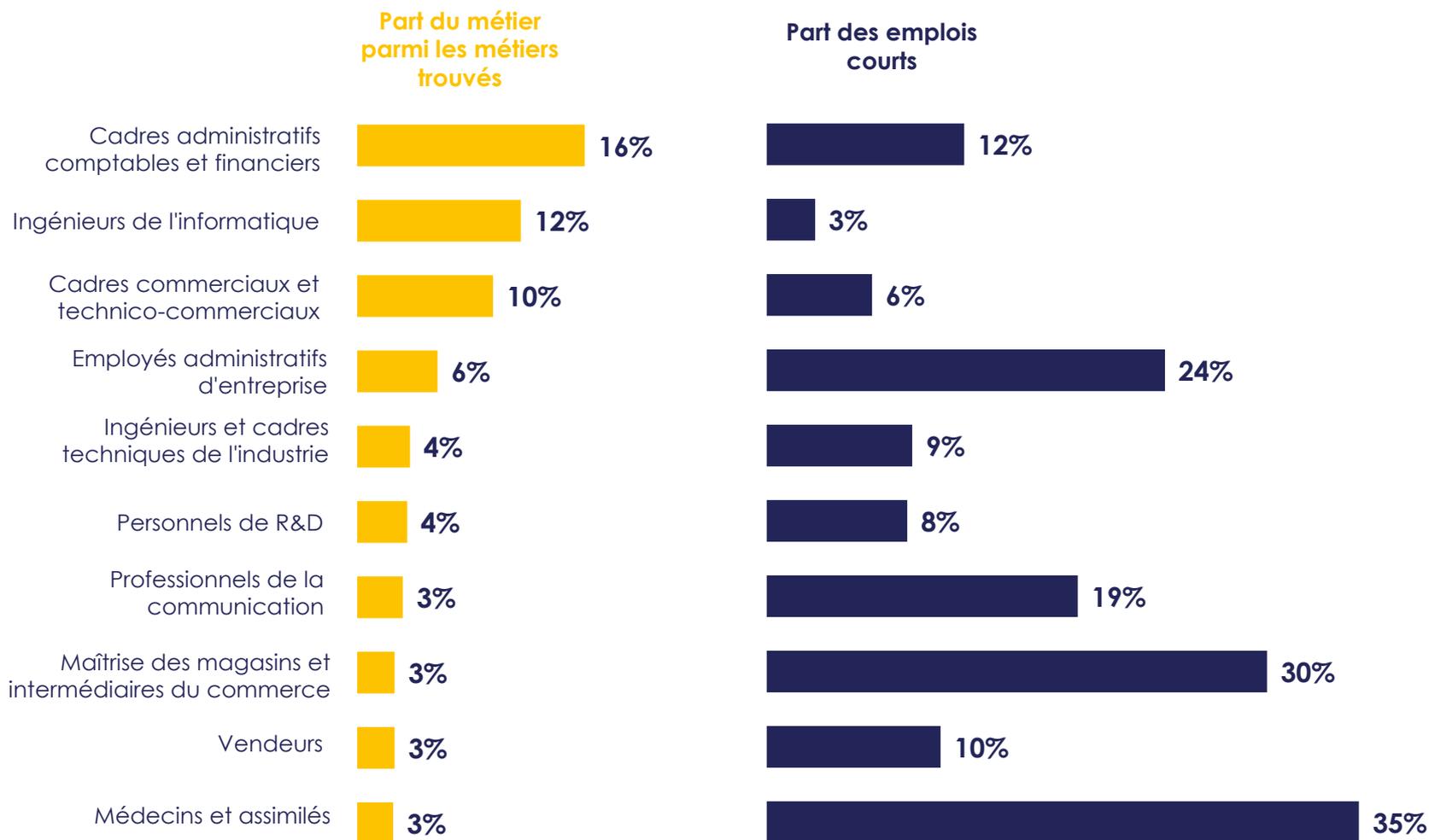


Source : DSN 2019, Fichier historique des demandeurs d'emploi ; Insee, enquête Emploi 2017-2019.

Champ : Secteur privé hors particuliers employeurs, poste principal retrouvé parmi les demandeurs d'emploi sortis du chômage et emploi principal de l'ensemble des personnes en emploi ; les domaines professionnels "Politique, religion" et "Administration publique, professions juridiques, armée et police" sont exclus.

Métiers retrouvés

> TOP 10 des familles de métier (📄 6) retrouvées par les demandeurs d'emploi cadres et part d'emploi « courts » pour ces familles



Source : DSN 2019, Fichier historique des demandeurs d'emploi ; Insee, enquête Emploi 2017-2019.

Champ : Secteur privé hors particuliers employeurs, poste principal retrouvé parmi les demandeurs d'emploi sortis du chômage et emploi principal de l'ensemble des personnes en emploi ; les domaines professionnels "Politique, religion" et "Administration publique, professions juridiques, armée et police" sont exclus.

05

Revenus et indemnisation des demandeurs d'emploi cadres

Revenus et indemnisation des demandeurs d'emploi cadres

Les demandeurs d'emploi cadres sont plus souvent indemnisables (■8) que les autres demandeurs d'emploi : à fin décembre 2021, 78% ont un droit ouvert à une allocation versée par Pôle emploi contre 69% pour les autres demandeurs d'emploi. Ainsi, ce sont près de 392 000 demandeurs cadres qui peuvent être indemnisés.

Parmi ces personnes indemnisables, **77% étaient effectivement indemnisées** à fin décembre 2021, c'est-à-dire qu'elles se sont vues verser une allocation ce mois-ci. Cette part était de 75% pour les autres demandeurs d'emploi. Les personnes indemnisables mais non indemnisées sont des personnes inscrites à Pôle emploi qui exercent une activité réduite (catégories B ou C) et ne sont pas indemnisées en plus de leur salaire.

L'indemnisation des demandeurs d'emploi cadres relève plus souvent d'une allocation de l'assurance chômage (91% contre 85%). Le reste des demandeurs d'emploi cadres indemnisés le sont pour 5% à l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) et 4% pour d'autres allocations.

Les demandeurs d'emploi cadres indemnisés perçoivent en moyenne avant leur inscription à Pôle emploi un salaire de 3 900 €, soit près de 1 700 € de plus que les autres demandeurs d'emploi (2 200 € en moyenne) (■9). Parmi les demandeurs d'emploi cadres, 55% d'entre eux percevaient un salaire supérieur à 3 000 €, tandis qu'ils n'étaient que 17% des non-cadres à percevoir un salaire supérieur ou égal à 3000 €.

Par voie de conséquence, le **niveau d'allocation des demandeurs d'emploi cadres est supérieur à celui des autres demandeurs d'emploi**. L'allocation chômage moyenne d'un cadre est proche de 2 200 €, soit 900 € de plus que les autres demandeurs d'emploi (1 250 € en moyenne). Plus de 4 demandeurs d'emploi cadres sur 10 perçoivent une allocation de plus de 2 000 €, contre une personne non-cadre sur 10.

Par ailleurs, 7% des demandeurs d'emploi cadres perçoivent le RSA et 6% la prime d'activité (ces deux aides pouvant se cumuler).

Indemnisation et revenus perçus

> Indemnisation des cadres (📄8)

60% des demandeurs d'emploi cadres sont indemnisés
(contre 51% des non-cadres)

18% sont indem-
nisables mais non
indemnisés

22% ne sont pas
indemnisables

78%

des demandeurs d'emploi cadres sont **indemnisables**
(contre 69% des autres demandeurs d'emploi)

Source : Pôle emploi, STMT, FNA
Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC inscrits sur les
listes au 31/12/2021

> Autres revenus perçus

7%

des demandeurs d'emploi cadres
perçoivent le RSA
(soit **38 500 personnes**)

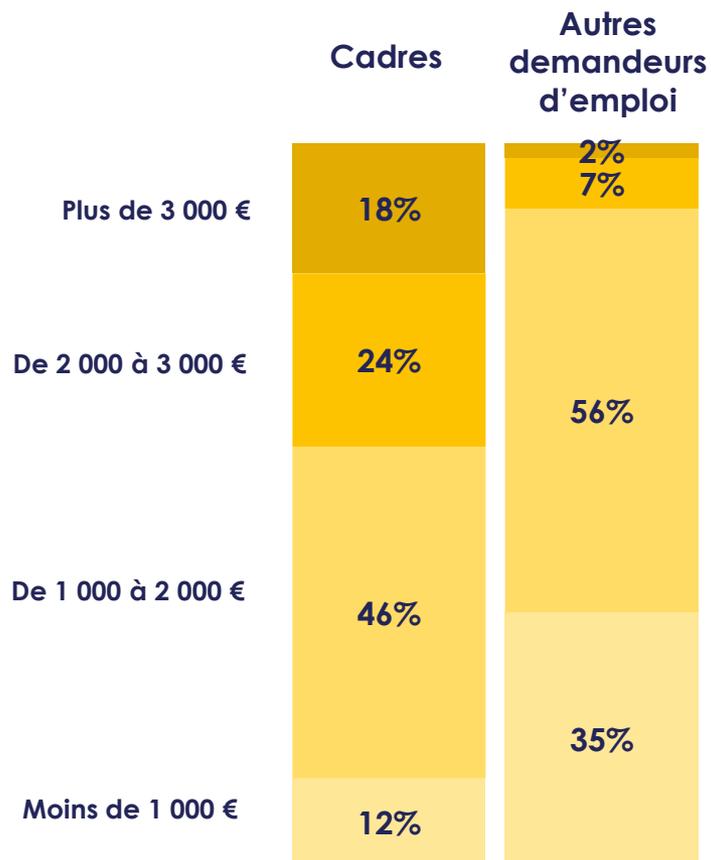
6%

des demandeurs d'emploi cadres
perçoivent la prime d'activité
(soit **30 300 personnes**)

Source : Pôle emploi, STMT, FNA
Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC inscrits sur les listes au 31/12/2021

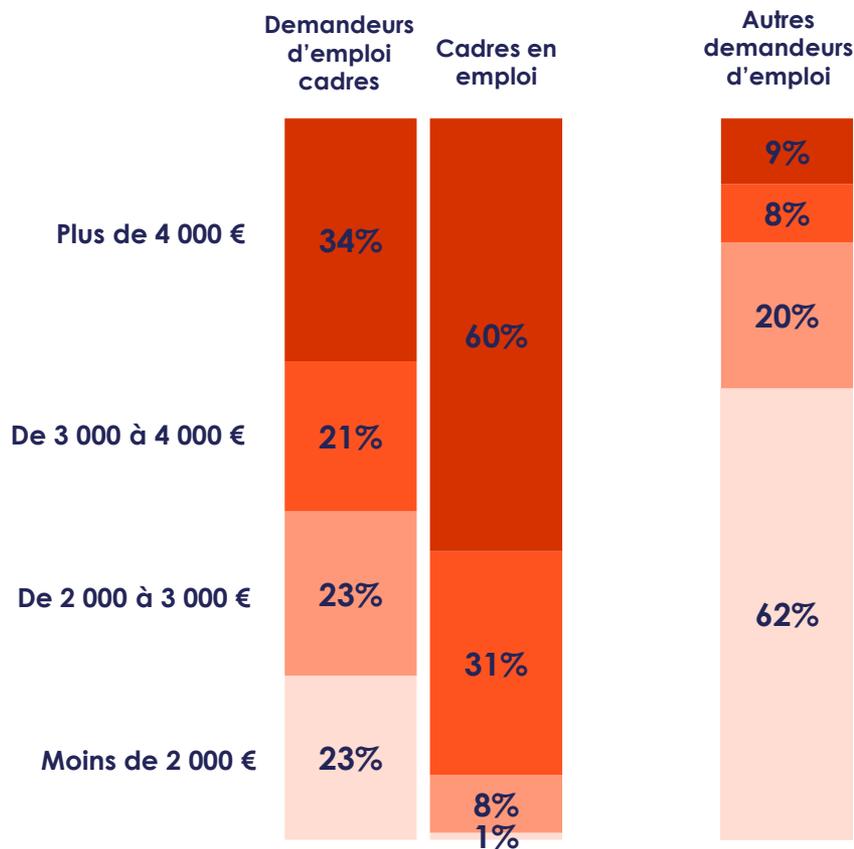
Niveaux d'indemnisation

> Répartition des montants de droit d'indemnisation des demandeurs d'emploi (📄 9)



Source : Pôle emploi, STMT, FNA
 Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC inscrits sur les listes au 31/12/2021

> Répartition des salaires bruts moyens perçus avant l'entrée au chômage et des salaires bruts des cadres en emploi (📄 9)



Source : Pôle emploi, STMT, FNA
 Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABC inscrits sur les listes au 31/12/2021

Source : Apec, 2022

Cf glossaire 📄

06

Formation des demandeurs d'emploi cadres

Formation des demandeurs d'emploi cadres

124 000 demandeurs d'emploi cadres sont entrés en formation en 2021 soit 26% de l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégories ABC présents sur les listes de Pôle emploi à la fin du mois de juin 2022 (contre 23% pour les autres demandeurs d'emploi).

Les domaines de formation les plus fréquentés par les demandeurs d'emploi cadres sont celui de l'apprentissage des langues (13,4%) et celui de **la direction d'entreprise** (12,8%). Les autres demandeurs d'emploi s'orientent plus souvent vers des formations liées au secteur du transport (16,2%) ou du développement personnel et professionnel (11,9%).

À la différence des autres demandeurs d'emploi, **ceux à la recherche d'un emploi cadre ont plus souvent recours au CPF autonome** (57% des formations suivies par les demandeurs d'emploi cadres contre 44% pour les autres demandeurs d'emploi) **et à l'AIF** (14% contre 9%) pour financer leur formation (10). Ces types de financement leur offrent *a priori* plus de liberté dans leurs choix de formation. Les formations financées par les Conseils régionaux représentent 1/8 des formations suivies par les demandeurs d'emploi cadres contre 1/4 pour les autres demandeurs d'emploi.

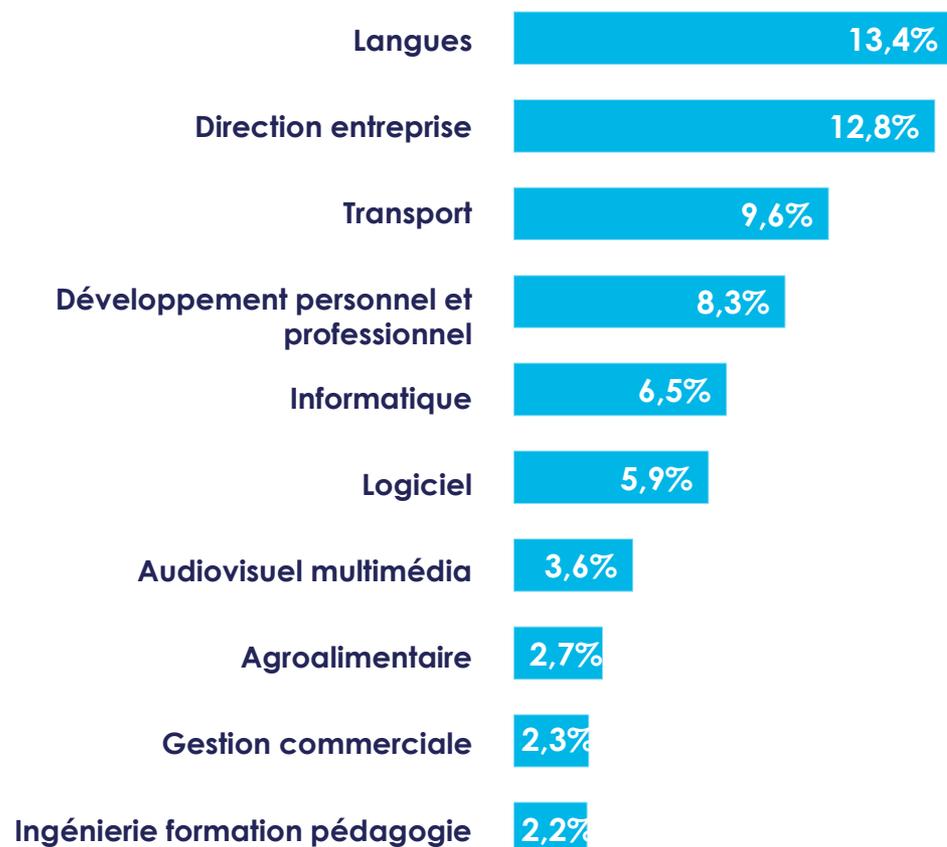
Les **formations visées** par les demandeurs d'emploi cadres sont **davantage orientées vers le perfectionnement et l'élargissement de compétences** (22% contre 16%) **ou la création d'entreprise** (8% contre 5%). À l'inverse, ils sont moins concernés par les objectifs de remise à niveau (13% contre 18%)

Les formations suivies par les demandeurs d'emploi cadres sont **en moyenne plus courtes** que celles des autres demandeurs d'emploi (254 heures contre 351 heures) notamment car ils mobilisent d'avantage leur CPF autonome. En revanche, à type de formation équivalent, la durée de formation est généralement plus longue chez les demandeurs d'emploi cadres (exemple : 617 heures en moyenne pour des formations collectives contre 531 heures pour les autres demandeurs d'emploi).

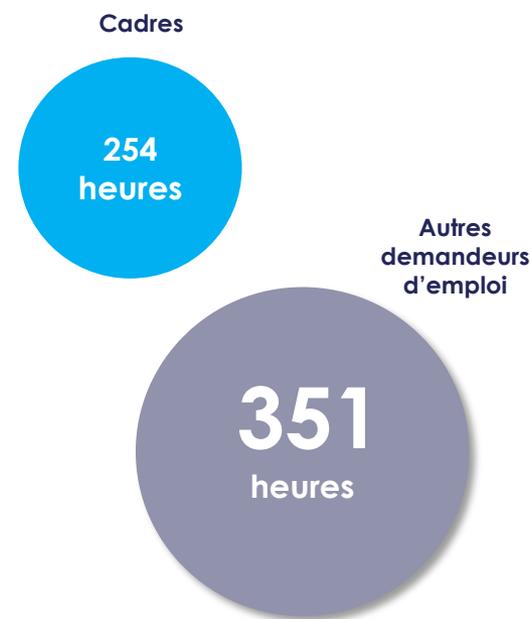
Nature et durée des formation

124 000 demandeurs d'emploi cadres ont suivi une formation dans les 12 derniers mois

> TOP 10 des champs de formations les plus suivis par les demandeurs d'emploi cadres

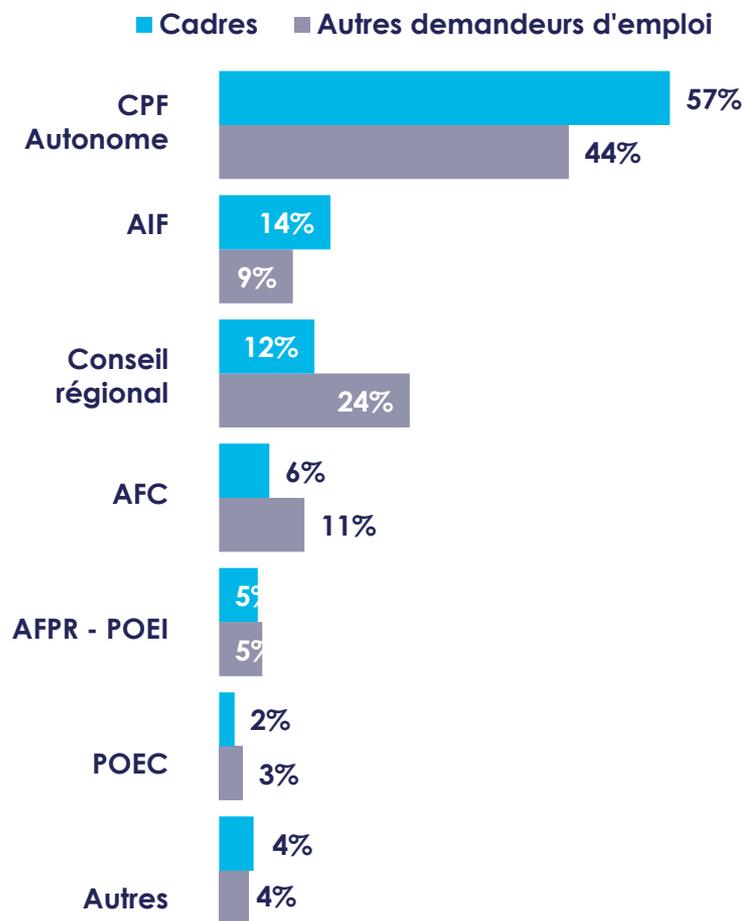


> Durée moyenne des formations



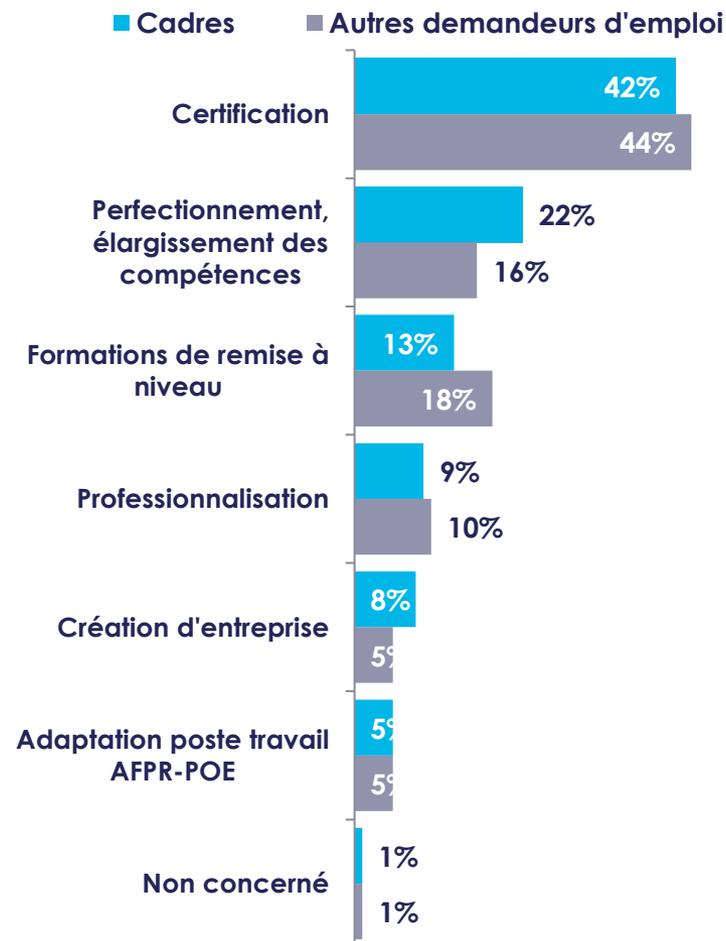
Types et objectifs de formation

> Dispositif de financement des formations (10)



Source : Pôle emploi, SISP
Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABCDE entrés en formation en 2021

> Objectifs des formations suivies



Source : Pôle emploi, SISP
Champ : demandeurs d'emploi cadres en catégories ABCDE entrés en formation en 2021

Cf glossaire

Focus

3 profils ayant des difficultés de retour à l'emploi

Ces trois profils (demandeurs d'emploi de longue durée, demandeurs d'emploi en QPV, demandeurs d'emploi de 55 ans et plus) connaissent un retour à l'emploi plus tardif et peuvent donner lieu à des politiques de l'emploi spécifiques.

En juin 2022 :

1. 95 000 demandeurs d'emploi de longue durée recherchent un emploi cadre
2. 30 500 demandeurs d'emploi en QPV recherchent un emploi cadre
3. 102 000 demandeurs d'emploi de 55 ans et plus recherchent un emploi cadre

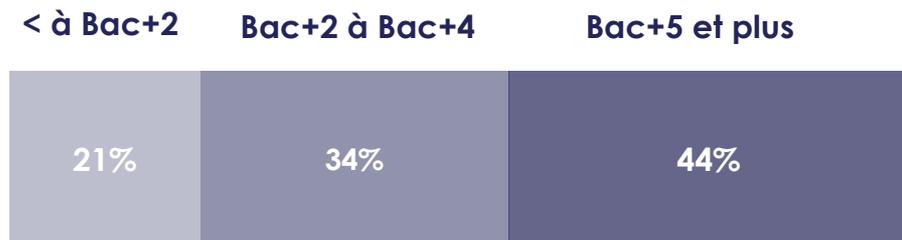
Certains demandeurs d'emploi cadres cumulent ces caractéristiques :

- 37 100 demandeurs d'emploi de longue durée ont 55 ans et plus
- 5 900 demandeurs d'emploi de longue durée habitent en QPV

Profil des demandeurs d'emploi cadres de longue durée

95 000 demandeurs d'emploi cadres de longue durée

39% sont âgés de 55 ans et plus

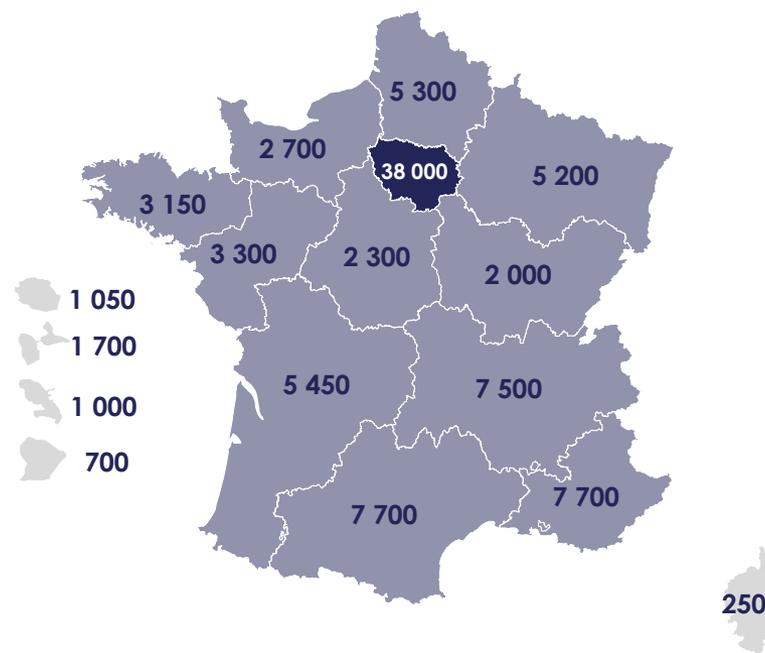


5% ont déclaré être bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (4 500)

6% habitent dans un quartier prioritaire de la ville (5 900)

Les demandeurs d'emploi de longue durée sont les demandeurs d'emploi ayant passé au moins 12 mois sur les 15 derniers sans emploi (en catégorie A).

> Répartition des demandeurs d'emploi cadres de longue durée par région



TOP Métiers recherchés	1. Cadres commerciaux
	2. Cadres administratifs, comptables, financiers
	3. Ingénieurs et cadres de l'informatique
	4. Cadres de la communication
	5. Cadres des RH et du recrutement

Profil des demandeurs d'emploi cadres des QPV

30 500 demandeurs d'emploi cadres habitent dans un QPV

46% sont âgés de moins de 35 ans



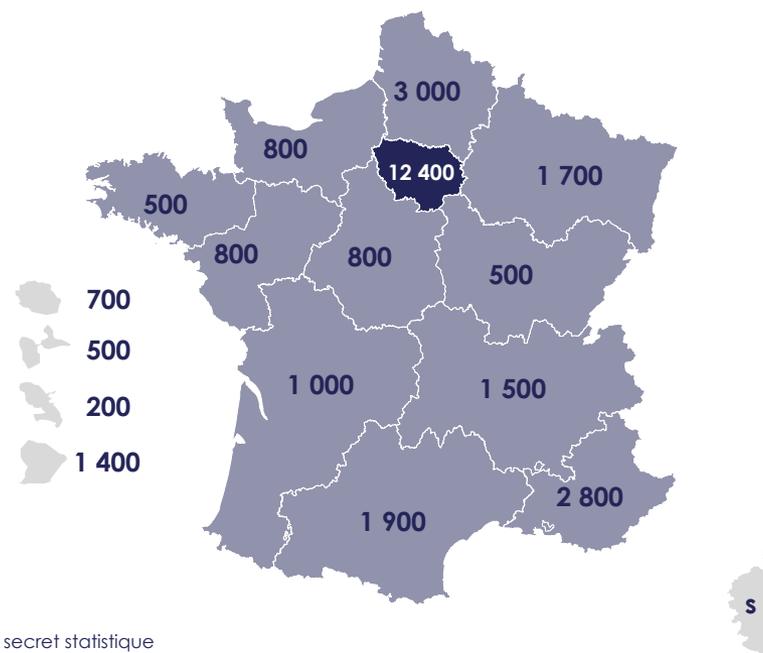
< à Bac+2 **Bac+2 à Bac+4** **Bac+5 et plus**



19% sont DELD (5 900)

4% ont déclaré être bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (1 100)

> Répartition des demandeurs d'emploi cadres des QPV par région



TOP
Métiers
recherchés

1. Cadres administratifs, comptables, financiers
2. Ingénieurs et cadres de l'informatique
3. Cadres commerciaux
4. Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics
5. Cadres de la communication

Profil des demandeurs d'emploi cadres âgés de 55 ans et plus

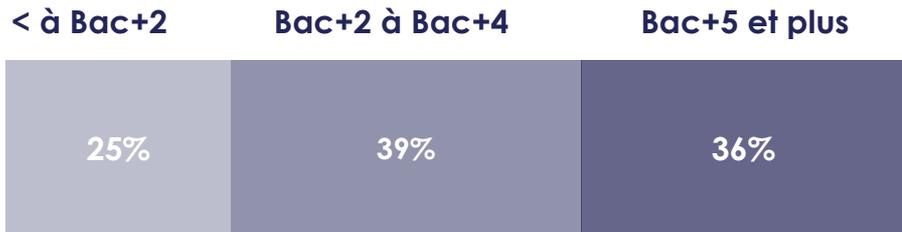
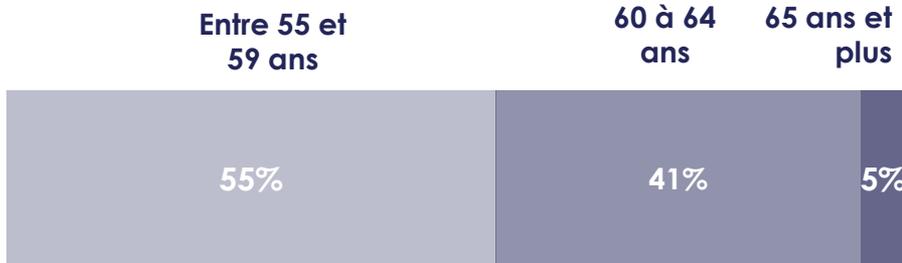
102 000 demandeurs d'emploi cadres de 55 ans et plus



34% sont des femmes

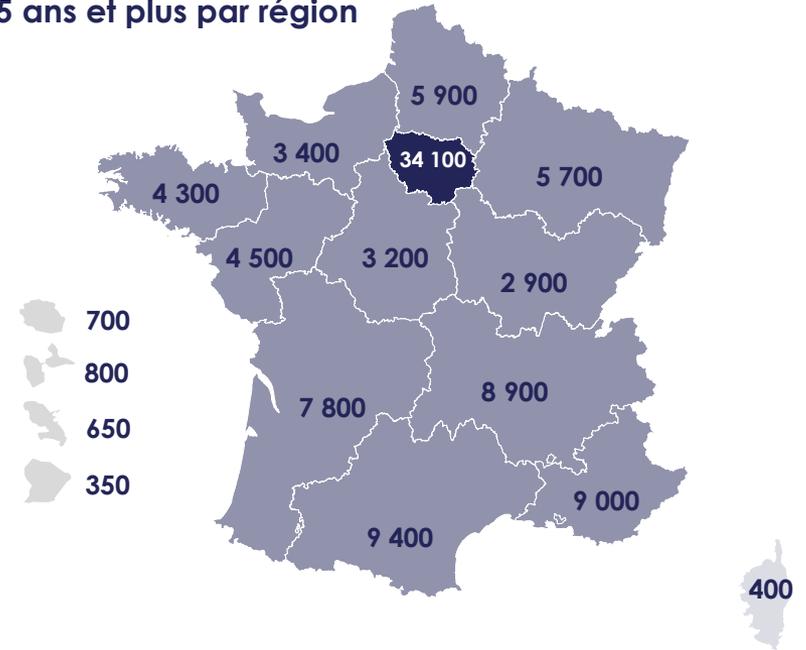


36% sont DELD (37 100)



4% ont déclaré être bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (4 400)

> Répartition des demandeurs d'emploi cadres âgés de 55 ans et plus par région



TOP
Métiers
recherchés

1. Cadres commerciaux
2. Cadres administratifs, comptables, financiers
3. Ingénieurs et cadres de l'informatique
4. Cadres des RH et du recrutement
5. Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics

En savoir plus sur les difficultés de recherche d'emploi spécifiques au cadres seniors



GLOSSAIRE

1/ Cadres au chômage au sens du BIT

La mesure du chômage est effectuée par l'Insee à partir de l'enquête Emploi en continu. Elle repose sur une définition officielle internationale fixée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT) qui comptabilise en tant que chômeurs les personnes en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui :

- n'ont pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- sont disponibles pour travailler dans les deux semaines ;
- ont entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou ont trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre d'actifs au sens du BIT (comprenant les actifs occupés et les chômeurs).

Le **champ cadre** est défini à partir de la situation professionnelle des salariés au travers de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (**PCS**). Le périmètre statistique des cadres du privé de l'Insee se compose des **cadres d'entreprise**. Cette PCS comprend les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise de même que les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise. **Pour les chômeurs, la PCS est déterminée à partir du dernier emploi occupé**. Les personnes n'ayant jamais travaillé sont donc exclues de la mesure.

2/Demandeurs d'emploi cadres

Le nombre de demandeurs d'emploi est calculé grâce aux fichiers administratifs de Pôle emploi qui comptabilisent les demandeurs d'emploi suite à leur actualisation.

Le champ cadre correspond aux demandeurs d'emploi **déclarant rechercher un poste cadre**. Parmi eux, tous n'avaient pas un emploi cadre dans leur précédent poste mais ont déclaré à Pôle emploi être à la recherche d'un emploi cadre. Cette population est donc un peu plus large que celle des anciens cadres du secteur privé.

3/ Catégories de demandeurs d'emploi

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie, etc.), sans emploi ;
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi, par exemple : bénéficiaires de contrats aidés.

4/ Aire d'attraction d'une ville

Le zonage d'étude en aire d'attraction d'une ville définit par l'Insee se base sur l'étendue de l'influence d'un pôle urbain sur les communes environnantes. Une aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi et d'une couronne qui rassemble les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. Les pôles sont déterminés principalement à partir de critères de densité et de population totale, suivant une méthodologie cohérente avec celle de la grille communale de densité. Un seuil d'emplois est ajouté de façon à éviter que des communes essentiellement résidentielles, comportant peu d'emplois, soient considérées comme des pôles.

Les aires sont classées suivant le nombre total d'habitants de l'aire. Les principaux seuils retenus sont : Paris, 700 000 habitants, 200 000 habitants et 50 000 habitants. Commune hors attraction des villes : commune située hors des pôles et hors des couronnes des aires d'attraction des villes. L'aire d'attraction de Paris couvre toutes les communes d'Île-de-France et s'étend au-delà notamment dans l'Oise.

5/ Quartiers prioritaires de la politique de la ville

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a largement remanié le cadre de la politique de la ville, dont l'objectif est de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Elle a notamment revu la géographie prioritaire, en identifiant 1 500 quartiers d'intervention (1 300 en métropole et 200 en Outre-mer) ciblés sur la base du critère unique du revenu des ménages.

6/ Métiers et domaines professionnels : la nomenclature des familles professionnelles (FAP)

La nomenclature des familles professionnelles (FAP, version 2009) a été élaborée par le ministère en charge du Travail. Les FAP regroupent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. Elles permettent d'étudier conjointement l'emploi et le marché du travail à travers un même référentiel de métiers.

Les FAP sont un rapprochement entre le ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) de Pôle emploi et la nomenclature PCS des Professions et Catégories Socioprofessionnelles de l'Insee.

Elle comporte :

- 22 domaines professionnels
- qui se décomposent en 87 familles professionnelles regroupées (FAP 87)
- et 225 familles professionnelles détaillées (FAP 225)

Le **champ cadre** est identifié par rapport à la profession. Plus le niveau d'observation est agrégé, moins le repérage des cadres est précis : les catégories les plus agrégées vont comprendre des métiers cadres de même que des métiers non-cadres.

7/ Indicateur de tension

La Dares et Pôle emploi ont élaboré un indicateur de tension qui permet de fournir une échelle numérique de gradation des tensions par métier. Cet indicateur regroupe trois composantes :

- Le rapport entre le flux d'offres d'emploi en ligne, sur un champ étendu au-delà des seules offres collectées par Pôle emploi et le flux de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (sans emploi, tenus de rechercher activement un emploi).
- Le taux d'écoulement de la demande d'emploi qui mesure le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi de catégories ABC (sans emploi ou en activité réduite, tenus de rechercher activement un emploi)
- La part des projets de recrutements anticipés comme difficiles par les employeurs. Ces composantes comptent respectivement pour 30%, 20% et 50% de l'indicateur synthétique.

8/ Demandeur d'emploi indemnisables et indemnisés

Il s'agit des demandeurs d'emploi qui ont un droit ouvert à l'indemnisation.

Il peut être soit indemnisé au titre de ce droit, soit momentanément non indemnisé (délai d'attente, différé, exercice d'une activité, prise en charge par la Sécurité sociale). Le champ de l'indemnisation porte sur les allocations versées par Pôle emploi ; il ne tient pas compte des rémunérations ou aides qui pourraient être versées par ailleurs.

Un demandeur d'emploi indemnisé perçoit au moins un euro le dernier jour du mois.

Les allocations retenues sont l'ensemble des allocations de chômage qu'elles relèvent de l'Assurance chômage ou de la solidarité-Etat (y compris les allocations d'aide au reclassement ou de formation). Les allocations de préretraite, gérées par Pôle emploi, sont en revanche exclues.

9/ Salaire moyens avant entrée au chômage et montants théoriques d'indemnisation

Pour un demandeur d'emploi indemnisé qui perçoit l'allocation assurance chômage, le salaire moyen correspond au total des rémunérations du ou des contrats perçues pendant la période de référence servant à déterminer l'allocation chômage.

Le montant théorique d'indemnisation correspond au montant d'allocation perçu au titre d'un mois si un individu est indemnisé sur l'ensemble du mois.

10/ Type de formation des demandeurs d'emploi

AFC : l'action de formation conventionnée par Pôle emploi (AFC) consiste en l'achat de formations financées par Pôle emploi gratuites pour les demandeurs d'emploi. L'AFC s'adresse à tous les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, indemnisés ou non.

AFPR - POEI : l'action de formation préalable au recrutement (AFPR) et la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) sont deux aides financières de Pôle emploi à destination des employeurs, proposant une formation préalable à l'embauche.

AIF : l'aide individuelle à la formation (AIF) est une aide au financement de formation qui peut prendre en charge soit la totalité du coût de la formation soit être en complément d'autres financements. Elle est accessible tous les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

POEC : l'État finance des préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC) dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences (PIC). Il s'agit de formations collectives visant à former des demandeurs d'emploi aux compétences identifiées par une ou plusieurs branches professionnelles et s'adresse aux demandeurs d'emploi inscrits ou aux salariés en insertion.

CPF Autonome : le demandeur d'emploi peut mobiliser son compte personnel de formation (CPF) et faire une demande complémentaire de financement à Pôle emploi mais cela implique qu'il utilise l'intégralité de ses droits à la formation. Dans le cas contraire, le demandeur d'emploi peut financer le restant dû de sa formation lui-même. C'est ce qu'on appelle le CPF autonome.

Conseil régional : désigne les formations financées par le Conseil régional qui octroie des fonds pour payer une partie de la formation en complément d'un autre dispositif de financement. L'aide complète des dispositifs tels que le CPF ou l'AIF.

Autres : Autres types de formations et d'accompagnement par Pôle emploi (la validation des acquis de l'expérience, les formations en ligne, etc.)

« Nouveaux Horizons » : accompagner le retour à l'emploi des cadres chômeurs de longue durée

D'une durée de 7 mois en moyenne, ce programme, qui s'adresse aux cadres qui cherchent un emploi depuis plus d'un an, propose un suivi personnalisé par un ou une consultante, avec des ateliers collectifs pour une remise en confiance, la construction d'un nouveau projet professionnel et la préparation aux entretiens d'embauche.

Le nombre sessions Nouveaux Horizons a été doublé en 2022 grâce au soutien du Fonds social européen.



Ce projet est financé par le Fonds social européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19

UNION EUROPÉENNE

Pôle emploi délivre en agence de proximité des services diversifiés et adaptés aux demandeurs d'emploi qui recherchent un emploi de cadre :

- Un suivi personnalisé avec un conseiller référent formé aux spécificités du marché de l'emploi des cadres.
- Un accompagnement personnalisé pour un conseil en évolution professionnelle : projet de formation, de reconversion et/ou de création d'entreprise, mobilité internationale.
- Des e-ateliers et des webinaires adaptés au profil « cadres » : connaître son marché du travail, négocier son salaire, développer son réseau, pitcher sa candidature,...
- Une mise en réseau avec d'autres cadres via Sphère emploi, une plateforme sociale collaborative.

Portrait statistique des demandeurs d'emploi cadres

ISSN 978-2-7336-1312-2 9782733613122 (HORS COLLECTION)
Janvier 2023

© Apec. Cette publication a été créée à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des cadres, régie par la loi du 1er juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).